



**INSTITUTION BLAISE PASCAL - Agadir**

## Communiqué

La circulaire ministérielle N°39/20 publiée le 28/08/2020 par le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique organise l'année scolaire 2020-2021. Elle fixe la rentrée scolaire au 07 septembre 2020 et indique et précise les modalités à mettre en place tant sur le plan de la gestion pédagogique que les dispositions des gestes barrières en référence aux directives du Ministère de la Santé en matière de prévention et de lutte contre la pandémie COVID19.

### **L'Institution Blaise PASCAL a pris les dispositions suivantes :**

- ❖ l'Etablissement a élaboré une Charte mise à la disposition des parents, qui se trouve également sur le site de l'Etablissement ([blaise.pascalagadir.com](http://blaise.pascalagadir.com)). Cette Charte explique le protocole sanitaire mis en place pour la rentrée scolaire 2020-2021.
- ❖ Une fiche explicative du rôle de l'élève lui sera remise à la rentrée.
- ❖ Toutes les dispositions pour la désinfection de l'Etablissement ont été prises, et le personnel a été formé à cette tâche.
- ❖ Les bus de transport scolaire seront désinfectés avant et après chaque voyage, et tourneront à 50% de leur capacité pour respecter les distances sanitaires.

- ❖ Pour la rentrée scolaire, et afin d'éviter la bousculade du premier jour, nous mettons en place une rentrée graduelle répartie comme suit :

➤ **ECOLE MATERNELLE :**

Le Lundi 07 septembre 2020 : **P.S. - M.S.**

Le Mardi 08 septembre 2020 : **G.S.**

➤ **ECOLE PRIMAIRE :**

Le Lundi 07 septembre 2020 : **C.P. – C.E.1 - C.E.2**

Le Mardi 08 septembre 2020 : **C.M.1 - C.M.2 - 6<sup>ème</sup>**

➤ **COLLEGE et LYCEE :**

Le Mercredi 09 septembre 2020

- ❖ Comme indiqué dans la note ministérielle, le choix est donné aux parents entre l'enseignement présentiel et à distance (la feuille de choix est disponible à l'Administration ; date limite de dépôt le 03/09/2020). Le résultat de ces choix définira les emplois du temps ainsi que le mode de fonctionnement pédagogique.
- ❖ Pour l'enseignement présentiel, le nombre d'élèves par classe est limité, et chaque table est nominative.

L'Administration de l'Etablissement reste à votre disposition pour toute information complémentaire, et reviendra vers vous chaque fois qu'il y aura du nouveau.

**La Direction**